

Pour un projet d'espace régional wallon et wallon picard égalitaire, solidaire et durable !



Note de positionnement du Mouvement Ouvrier Chrétien de Wallonie picarde sur l'aménagement du territoire en Wallonie et en Wallonie picarde et sur le projet de Schéma de Développement de l'Espace Régional.

Le 7 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté le projet de nouveau Schéma de Développement de l'Espace Régional wallon (SDER). Le SDER a pour vocation de fixer les orientations du développement et de l'aménagement de la Wallonie. Le SDER propose, dans le cadre d'une vision prospective, un projet de territoire pour la Wallonie. Il est l'intégrateur territorial des différentes politiques sectorielles.

Le Mouvement Ouvrier Chrétien de Wallonie picarde (MOC Wallonie picarde) est convaincu de l'importance d'avoir un tel document stratégique pour l'avenir du territoire wallon et, dans le cadre de l'enquête publique sur le SDER, entend contribuer au débat et rappeler ses positions en matière de projet territorial et d'aménagement du territoire.

Principes du MOC Wallonie picarde en matière d'Aménagement du territoire

Comment organiser de manière intelligente notre espace wallon et wallon picard pour y vivre de façon épanouissante et harmonieuse, aujourd'hui et demain ? Quels modèles d'aménagement du territoire et d'urbanisme proposer en tenant compte des défis sociétaux et des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et culturels ?

Aménager le territoire consiste à faire des choix, à prendre des options politiques. Choix d'agrandir un zoning ou pas, choix de préserver un paysage ou pas, choix d'aménager une voie navigable ou pas, choix d'implanter un nouveau lotissement ou pas, choix d'aménager une piste cyclable ou pas,...

Ces choix ont évidemment des impacts au niveau environnemental, au niveau économique, au niveau social, au niveau de l'attractivité du territoire, au niveau de la mobilité et au niveau du bien-être et du bien-vivre ensemble.

Pour le MOC Wallonie picarde, l'aménagement du territoire en Wallonie et en Wallonie picarde doit **avant tout être au service des citoyens**, des travailleurs et des populations les plus précarisées. L'aménagement doit se concevoir de manière globale pour penser de manière cohérente et solidaire un développement social, culturel, économique garantissant la qualité du cadre de vie. Pour le MOC Wallonie picarde, **tout projet d'aménagement et d'urbanisme doit être au service d'un développement durable par une gestion parcimonieuse du sol et des ressources.**

En matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, l'ensemble des enjeux apparaissent souvent extrêmement difficiles à concilier. Aussi, le MOC Wallonie picarde propose que soient pris en compte dans les débats en matière d'aménagement du territoire les principes suivants :

1. La continuité du territoire et la solidarité

Il s'agit d'inscrire tout projet d'aménagement dans une vision large de notre territoire en estimant les retombées, les enjeux, les opportunités et les menaces pour nous et pour l'ensemble de nos voisins. Le principe est de développer les visions et les coopérations inter-communales, inter-régionales et transfrontalières.

Les projets doivent être construits sous l'angle de la solidarité et de la coopération et non de la concurrence. Les plans stratégiques doivent s'inscrire dans un scénario de transition forte visant à rencontrer les défis de la cohésion territoriale en structurant le territoire autour de polarités.

2. La cohésion sociale et la multipolarité

Le développement territorial doit permettre de répondre aux besoins fondamentaux des habitants : emploi (y compris pour les personnes les moins qualifiées au départ), éducation et formation, logement, santé, culture,... Tout projet d'aménagement doit donc s'étudier en fonction des impacts et des répercussions sur la cohésion sociale.

La cohésion sociale implique le développement de la mixité des fonctions et de la mixité des populations tant sociale qu'intergénérationnelle. Elle requiert aussi des équipements et des espaces publics de qualité. Elle demande une vie sociale et culturelle accessible.

De plus, le principe de cohésion sociale est d'autant plus indispensable dans les territoires centraux urbains et ruraux que ceux-ci doivent être impérativement densifiés. Cette densification raisonnée et raisonnable des centres-villes et des cœurs villageois doit permettre de mettre fin à l'étalement urbain. La dispersion de l'habitat n'est aujourd'hui plus soutenable d'un point de vue économique et environnemental ni en Wallonie, ni en Wallonie picarde.

Enfin, ce droit à la centralité et à une certaine forme d'urbanité ne peut se concevoir sans possibilité de transports en commun rapides et fréquents assurant une mobilité fluide au sein d'une structure territoriale multipolaire.

3. La gouvernance et la participation citoyenne

Pour le MOC Wallonie picarde, les projets d'aménagement du territoire doivent intégrer la question de la gouvernance, c'est-à-dire la manière dont l'autorité publique compte mettre en œuvre les orientations stratégiques. Cette gouvernance comporte une exigence de consultation et de concertation réelles des

citoyens et des associations. Elle demande un débat organisé et structuré au-delà de la stricte sphère politique.

La concertation permet d'anticiper les décisions, d'impliquer la population en la responsabilisant mais également en lui reconnaissant des droits en ce domaine. Elle constitue par ailleurs un moyen de perfectionner des projets et au final d'accélérer leur mise en œuvre.

On constate que les milieux populaires participent peu aux enquêtes publiques et aux organes consultatifs prévus par la réglementation en matière d'aménagement du territoire. Il s'agit donc d'aller vers eux pour leur présenter les projets et les consulter. Le rôle des organisations d'éducation permanente est essentiel pour rencontrer cet objectif de participation de tous et de concertation.

4. Une vision globale et à long terme

Le principe est de traiter les projets d'aménagement en les inscrivant dans une vision globale de la structuration et de la dynamique du territoire à long terme. Trop souvent les projets d'aménagement du territoire sont traités de façon ponctuelle et sans anticipation ni réflexion sur les effets produits à long terme.

Autant que faire se peut, l'anticipation du long terme nous paraît nécessaire avant la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme qui soit durable, notamment grâce à la gestion parcimonieuse du sol et des ressources naturelles non renouvelables.

A ce titre, quelle que soit l'échelle territoriale, les documents d'orientations doivent exister et exprimer de manière limpide les projets de développement territorial. Ces documents stratégiques doivent être cohérents entre eux et précéder la révision des outils qui fixent l'affectation du sol de manière contraignante.

Concernant le SDER...

D'abord, le MOC Wallonie picarde note l'intérêt d'avoir un **document d'orientation stratégique** qui exprime les options privilégiées en termes d'aménagement pour l'ensemble du territoire wallon. Pour le MOC Wallonie picarde, le SDER doit être un document qui donne des lignes directrices fortes et qui fixe des balises pour **l'organisation, la structuration et la dynamique du territoire wallon de manière globale et en bonne cohérence avec l'ensemble des politiques wallonnes sur le long terme**. Pour le MOC Wallonie picarde, ce document doit devenir un véritable outil de référence utile et réellement utilisé pour définir et apprécier les projets d'aménagement en Wallonie.

Le MOC Wallonie picarde appuie le souci présent dans le SDER de structurer le territoire wallon par un développement polycentrique équilibré et d'**éviter l'éparpillement urbain** en densifiant les territoires centraux.

Le MOC Wallonie picarde relève avec satisfaction que le souci de développer les coopérations supra-communales et transfrontalières est présent dans le document. Il est en effet essentiel pour une harmonie et une efficacité des politiques de s'assurer d'un minimum de compatibilité des options en matière d'aménagement entre les territoires voisins. Toutefois, pour le MOC Wallonie picarde, le document devrait aller plus loin en proposant le cadre et la structure institutionnelle et légale pour développer les synergies supra-communales d'une part et les projets transfrontaliers d'autre part. Notre région de Wallonie picarde et nos communes frontalières en particulier ne peuvent se contenter d'intentions dans ce domaine, il faut des actes. Le MOC Wallonie picarde plaide pour que **la dimension suprarégionale et la dimension supracommunale** soient concrètement développées et réellement perçues comme des potentialités de développement.

Le MOC Wallonie picarde fait le constat à la lecture du catalogue d'objectifs repris dans le SDER d'un **certain manque de transversalité et d'un manque certain de priorisation** qui n'aident pas à voir et comprendre quel est le schéma de développement de l'espace régional wallon qui est proposé pour les 30 ans qui viennent.

Par ailleurs, le MOC Wallonie picarde s'inquiète vivement de l'absence dans un document qui doit être la concrétisation spatiale du projet de territoire wallon de perspectives, **d'objectifs et de planification en matière de politique de santé, de politique de formation, d'enseignement ou encore de culture.**

De même, le MOC Wallonie picarde note que le document reste relativement muet sur les questions pourtant essentielles de **gouvernance, de participation citoyenne et de fonctionnement démocratique.**

Enfin, le MOC Wallonie picarde partage le point de vue selon lequel les objectifs liés à la **problématique de l'habitat** et aux besoins des citoyens en la matière sont prioritaires. Un logement décent est un facteur primordial d'intégration sociale et d'épanouissement. La poussée démographique annoncée en Wallonie et la modification des structures familiales vont encore accroître la demande et donc la crise du logement. Les coûts d'acquisition ou de location vont encore grimper. Le défi est de taille.

Les enjeux pour la Wallonie picarde



La Wallonie picarde : un espace pertinent

Pour le MOC Wallonie picarde, un des enjeux pour la Wallonie picarde de ce futur nouveau SDER est l'opérationnalisation du concept **d'aire de coopération territoriale** (c'est-à-dire un intermédiaire spatial entre l'entité communale et la région wallonne). Pour le MOC HO, **la Wallonie picarde est un espace territorial pertinent** qui doit exister entre la communauté urbaine de Lille, le Courtrais, Bruxelles et sans doute Valenciennes. Un espace qui doit s'affirmer au sein de l'Eurométropole tout en s'articulant à l'ensemble de la Wallonie et à la Région bruxelloise parfois malheureusement oubliée. Cela nécessite pour la Wallonie picarde de mettre au placard les éventuelles tensions et logiques sous-régionalistes. Cela réclame aussi des moyens financiers et humains.

Mais cet espace ne doit pas être exclusif et, en tous cas, ne doit pas constituer un frein à d'autres coopérations supracommunales sur des territoires plus restreints. On peut imaginer des sous-entités. Ces aires ne devraient pas être vues comme une opposition à la logique territoriale de la Wallonie picarde mais bien comme des entités plus adaptées pour certains projets et correspondant davantage à l'identité culturelle des gens. Il convient de **rester ouvert et flexible**.

Il y a des emboîtements d'échelle qui peuvent **avoir du sens** en fonction des sujets et des problématiques envisagées (logement, santé, culture, éducation, agriculture, emploi, sécurité,...). Il est pertinent que certains projets, certains objectifs se développent à une échelle plus micro (quelques communes) mais ceux-ci devront veiller à s'imbriquer harmonieusement dans les projets de territoire à dimension plus large comme la Wallonie picarde et/ou l'Eurométropole et/ou la Wallonie.

En matière d'aménagement du territoire, c'est le concept des « poupées russes » qui doit prévaloir, pas celui des couches de lasagne... ! Il convient de toujours s'interroger sur la meilleure échelle et sur la pertinence d'une structure pour l'exercice de telle ou telle compétence.

D'abord : un projet de territoire



La Wallonie picarde doit continuer à porter un projet de développement territorial à la fois ambitieux et durable. Elle doit continuer à mettre en mouvement et à mobiliser ses forces vives. Elle doit permettre de développer la densité et la qualité du réseau des acteurs du territoire et consolider son rôle fédérateur.

Le SDER doit aussi nous amener à nous poser la question de la vocation de la Wallonie picarde, des enjeux et des anticipations dans un monde qui bouge. Il importe de définir au mieux nos objectifs de développement en interaction avec le développement des régions et pays voisins. Il convient de choisir « notre place » et notre stratégie en fonction de nos atouts et de nos faiblesses dans **une logique de complémentarité** et d'échanges réciproques avec nos voisins.

Un territoire multipolaire équilibré

De même, il faut s'interroger sur la structuration territoriale de notre Wallonie picarde. Pour le MOC Wallonie picarde, comme le SDER le propose à l'échelle de la Wallonie, il convient de développer **une vision multipolaire de la Wallonie picarde**, basée sur un maillage du territoire composé de pôles d'importances différentes, aux périmètres limités et articulés entre eux. Cette vision polycentrique est la clé d'un développement durable de l'ensemble du territoire. La durabilité sera d'autant plus renforcée si ce développement multipolaire se base sur le rôle structurant des transports publics et de la mobilité douce.

C'est dans une perspective de complémentarité plutôt que de concurrence entre les villes et entre les villes et les villages que le projet de développement de la Wallonie picarde doit émerger. Ainsi, il convient de favoriser au sein de notre Wallonie picarde **des alliances villes-campagnes** bénéfiques pour l'ensemble de notre territoire. D'une part, des villes agréables à vivre sont un rempart de la sauvegarde de la campagne. D'autre part, le développement durable du potentiel des activités agricoles, forestières et touristiques en milieu rural doit permettre d'y assurer une base socio-économique, des habitants qui y travaillent. Il est ainsi nécessaire d'assurer une politique d'affectation du sol soucieuse de préserver les terrains agricoles existants, de permettre l'accès à la terre pour de nouveaux jeunes agriculteurs et de favoriser une agriculture raisonnée de terroir respectueuse de l'environnement et s'organisant en circuits courts.

La stratégie de développement de notre Wallonie picarde doit se traduire dans une spatialisation équilibrée des fonctions sur l'ensemble de notre territoire.

Tournai : un pôle majeur en Wallonie



La structure territoriale proposée par le SDER pose vraiment question. D'une part, on doit relever l'étonnante absence d'inscription de la Wallonie dans l'espace européen D'autre part, il semblerait qu'on se dirige davantage vers une Wallonie centrée sur deux bassins exclusifs, le bassin liégeois et le bassin de Charleroi plutôt que vers un réel maillage de pôles.

Le MOC Wallonie picarde invite l'ensemble des forces vives de notre Wallonie picarde à se fédérer pour revendiquer que Tournai soit reconnu par le SDER comme un pôle majeur. **Tournai est un pôle majeur** pour la Wallonie picarde. Tournai doit être un pôle majeur pour la Wallonie et être sa « tête de

pont » dans l'Eurométropole Tournai-Lille-Courtrai et son hinterland ! C'est un enjeu hautement stratégique pour la Wallonie et pour notre Wallonie picarde.

Une réelle démocratie participative : le terreau d'une identité forte

Par ailleurs, la Wallonie picarde présente encore indéniablement un important déficit en termes d'**identité territoriale**. Ce déficit ne sera pas seulement surmonté à grand coup d'opérations de marketing ou de communication. Il faudra outiller les citoyens de la Wallonie picarde afin qu'ils puissent pleinement participer à la réflexion, à la conception, à l'aménagement et à la gestion de leur espace de vie. Il faudra donner **une place réellement participative aux citoyens** dans le débat et la construction de ce qui est avant tout leur patrimoine commun. Il conviendra de donner un minimum de pouvoir décisionnel aux citoyens et de s'assurer d'un **processus démocratique fiable qui repose sur une large consultation et une constructive concertation**. Le citoyen wallon picard a été jusqu'à présent trop souvent oublié par les porteurs du projet de territoire. Or, il ne peut y avoir de réel projet de territoire sans l'implication forte des habitants ! Les véritables acteurs du développement territorial ne sont pas les institutions politiques ou leurs organes techniques ou administratifs !

Le MOC Wallonie picarde défend l'idée de la constitution d'un **Conseil Consultatif de l'Aménagement du territoire et de la mobilité de la Wallonie Picarde** dont le rôle serait de remettre des avis sur les grands dossiers en matière d'aménagement et d'urbanisme en Wallonie picarde (la gestion des ressources hydriques, les grandes infrastructures et les réseaux des transports, les ressources forestières,...).

Une plus-value économique

La Wallonie picarde doit apporter **de vraies plus-values** à ses habitants. Le principe en matière de développement pour la Wallonie picarde et ses habitants pourrait être : **prospérité et bien-être partagés de manière durable**.

S'être entendu sur le territoire de la Wallonie picarde, avoir un projet pour celle-ci, se déterminer des objectifs, se fixer une stratégie pour son développement sont primordiaux...Mais comment cela se concrétise-t-il sur le terrain ? Comment passe-t-on finalement de la vision politique au plan

d'aménagement et du plan à la concrétisation, aux travaux sur le terrain? Il va de soi que si l'on ne passe pas **du discours à l'acte**, si les projets et les réalisations concrètes ne s'inscrivent pas dans les perspectives définies dans le projet de territoire, voire peut-être s'y opposent, alors l'énergie et les moyens auront été investis inutilement et la confiance avec le citoyen sera rapidement rompue.

La plus-value doit être économique. Et pour cela, avoir une **gestion parcimonieuse du sol** est aujourd'hui nécessaire. La disponibilité en terrains à vocation économique est une vraie ressource pour une région. De même, la **réaffectation des friches industrielles** et la prévention de leur apparition doivent rester un point d'attention sur notre territoire. Dans le même ordre d'idée, il faut envisager de gérer avec plus de rigueur l'espace disponible dans les zonings et de « **recycler** » **certains zonings**.

En matière de développement économique et de prospérité partagée, un enjeu majeur pour notre Wallonie picarde est évidemment la connexion avec les deux moteurs économiques que sont Lille et Bruxelles (les quatre moteurs, si on ajoute le Courtrais et Valenciennes). Il faut donc se poser la question de la complémentarité que notre région peut avoir et veut avoir dans ce contexte spatial et économique.

Cela implique aussi que la Wallonie picarde s'interroge sur **ses ressources humaines**, sur les compétences des Wallonnes et des Wallons picards, sur **l'enseignement** et sur **la formation**. Malgré une offre d'enseignement de qualité, la région de Wallonie picarde a un déficit et un vrai souci en matière de formation de ses habitants. Il est nécessaire de relever ce défi vital pour le devenir de notre région.

Par ailleurs, la Wallonie picarde a aussi des atouts indéniables pour développer une **offre touristique** attrayante qui valorisera et préservera nos **ressources naturelles**. Le tourisme est un secteur sous-exploité qui pourrait être porteur d'emplois. Il faut pouvoir articuler **la qualité de vie** que notre région propose avec une activité économique porteuse en termes d'emplois.

La Wallonie picarde : quelle plus-value sociale ?

La plus-value doit aussi être sociale et culturelle : qu'est-ce que la Wallonie picarde apporte au niveau de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ? Au niveau du droit au logement ? Au niveau de l'accueil des migrants ? Au niveau de la lutte contre l'illettrisme ? Au niveau de la lutte contre les extrémismes ? Au niveau de la lutte contre les reproductions des inégalités sociales ? Il y a indéniablement **un immense vide** à ce niveau que notre Wallonie picarde et son conseil de développement doivent absolument combler ! S'il convient d'avoir un projet de territoire et de spatialiser les zones d'activités économiques, les terrains agricoles, l'habitat, les surfaces commerciales, les zones de loisirs,... il est tout aussi essentiel d'intégrer la culture, la santé, la formation et l'enseignement au projet de territoire de la Wallonie picarde.



L'espace est politique



On l'a compris sur le plan territorial, la Wallonie comme la Wallonie picarde doivent jouer dans un jeu à la fois de complémentarités, d'alliances et à la fois de concurrence, de compétition.

L'aménagement du territoire en Wallonie et en Wallonie picarde doit rester un outil qui doit permettre de mieux répondre à de nombreux défis : la qualité de l'environnement, la rareté de l'énergie, le développement économique, la cohésion sociale, la mobilité,...

L'objectif doit être la recherche d'une qualité de vie, d'un bien-être social, culturel et économique pour l'ensemble de la collectivité. Admettons que l'exercice n'est pas si évident.

Le territoire, c'est aussi, et avant tout sans doute, le patrimoine commun de ses habitants, le lieu de vie, où l'on va à l'école, où l'on travaille, où l'on habite, où l'on achète son pain, où l'on fait du théâtre ou du sport, où se font et se défont les histoires, les rencontres... Et donc quoi de plus juste, quoi de plus normal, que de laisser une place importante au citoyen dans la construction de son espace de vie, et en particulier au citoyen le plus fragilisé. Il est aujourd'hui temps et fondamental pour l'avenir de la Wallonie et de la Wallonie picarde de créer des structures réellement participatives, de veiller à la mise en place d'une véritable démocratie participative. Il est aujourd'hui nécessaire de renforcer les processus de consultation et de concertation. Le défi est avant tout que le citoyen comme l'homme politique puisse « savoir penser globalement et solidairement, de manière intergénérationnelle et collective son espace de vie ».

Il est aujourd'hui nécessaire de s'accorder sur des principes généraux en matière d'aménagement : vision à long terme, intérêt collectif, continuité du territoire et solidarité.

Il est aujourd'hui nécessaire d'avoir une véritable politique de la Ville en Wallonie. Une politique globale et transversale qui devra répondre aux enjeux démographiques, sociaux et environnementaux.

Faire de l'aménagement du territoire, c'est faire de la politique. **L'espace est politique !**

Et soit on fait une politique néo-libérale qui a pour seul objectif de maximiser les profits, qui s'appuie sur des logiques de surconsommation, de concurrence exacerbée et de dérégulation...

Soit, et c'est l'option politique défendue par le MOC Wallonie picarde, on fait une politique dynamique, véritablement progressiste et sociale qui combat les inégalités et renforce la solidarité !

Cette note a été rédigée sur base des différentes conférences-débats organisées par le CIEP Wallonie picarde sur les questions d'aménagement du territoire et d'urbanisme et à partir des échanges et des réflexions qui ont été menés au sein d'un groupe de travail « Aménagement du territoire » initié par le MOC Wallonie picarde depuis 2012.





Le Mouvement Ouvrier Chrétien rassemble et est le porte-parole politique d'organisations sociales qui trouvent leur origine dans l'histoire ouvrière et le monde sociologique chrétien : la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC), la Mutualité chrétienne, les Equipes populaires, Vie Féminine, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC). Le MOC est un mouvement social, ouvert et pluraliste, qui développe un projet politique de solidarité et d'égalité par l'éducation permanente, par l'action collective et la citoyenneté participative et par la lutte contre les exclusions de toute nature.

Pour mener cette action vers une société juste et solidaire, le MOC se définit comme un mouvement social progressiste, pluraliste et indépendant de tout parti politique.

MOC Wallonie picarde

Avenue des Etats-Unis, 10 Bte 8 – 7500 Tournai

069 880 762

info@moc-ho.be

www.moc-ho.be



Le Centre d'Information et d'Education Populaire est l'outil principal d'Education Permanente du M.O.C.

Sa mission est de donner aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme citoyen acteur de l'action collective, responsable et critique afin de participer au développement d'une société démocratique et solidaire.

Le CIEP remplit des fonctions d'information, d'animation, de sensibilisation, de formation et d'action collective sur des enjeux culturels, économiques, sociaux et politiques.

CIEP Wallonie Picarde

Avenue des Etats-Unis, 10 Bte 9 – 7500 Tournai

069 880 769

jacky.quintart@ciep-ho.be

www.ciep-ho.be